

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

N° 401.153

1. — VOITURES.

Pare-brise à transformations pour automobiles.

M. GUSTAVE NABOT résidant en France (Seine-et-Oise).

Demandé le 22 mars 1909.

Délivré le 9 juillet 1909. — Publié le 20 août 1909.

Ce pare-brise comprend deux demi-glaces *a, b* (fig. 1 à 8) montées sur cadres en bois; l'une mobile sur charnières *c* (fig. 2 et 3), fixées en haut de la planche avant de la voiture automobile *d* (fig. 1 à 8); l'autre portée par des glissières maintenues elles-mêmes par des colonnes verticales.

Les colonnes verticales *e* (fig. 1 à 8) sont maintenues par des mains *f* (fig. 1), vissées sur la planche avant de la voiture; elles peuvent être ajustées sur des voitures de toutes largeurs; les colonnes sont fixées une fois pour toutes sur les tiges horizontales *g* (fig. 1, 2, 3) au moyen de vis de pression.

Chacune de ces colonnes porte deux douilles fixables à des hauteurs quelconques au moyen de vis serrables avec poinçon.

La douille *h* (fig. 1, 2, 3) sert à maintenir la glace inférieure dans ses deux positions possibles :

1° Verticalement, au moyen de l'écrou à oreilles *i* (fig. 1, 3) engagé dans une échancrure de la pièce *h* (fig. 1, 2, 3);

2° Inclinée en saute-vent, au moyen de la lanière de cuir *j* (fig. 3) qui peut glisser dans l'ouverture *k* (fig. 1);

La douille *l* (fig. 1, 2, 3) porte un collier *m* (fig. 1, 2, 3) inclinée en saute-vent au moyen de la lanière de cuir *j* (fig. 3), qui peut glisser dans l'ouverture *k* (fig. 1).

La douille *l* (fig. 1, 2, 3) porte un collier *m* (fig. 1, 2, 3), dans lequel peut glisser

l'une des tiges *n* (fig. 1, 2, 3) qui portent la glace supérieure. Celle-ci mobile à l'extrémité de ces tiges peut, à volonté, être maintenue verticale ou inclinée en saute-vent, près ou loin des colonnes qui la supportent.

Cette monture permet de donner aux deux glaces les positions suivantes figurées schématiquement sur la planche des dessins :

1° Les douilles étant placées comme l'indique la fig. 2 on a la glace entière verticale;

2° Les douilles supérieures étant abaissées et les tiges porte-glace supérieure étant avancées dans leurs colliers, on a la glace entière demi saute-vent (fig. 5);

(Dans toutes leurs positions relatives, les deux glaces se réunissent, si cela est nécessaire, par leurs bords *o, p* (fig. 1), où sont ménagées deux feuillures *q* (fig. 2 et 3);

3° Les douilles supérieures étant abaissées davantage et les tiges porte-glace supérieure poussées plus en avant, on a la glace en table sur le volant (fig. 4);

4° Les douilles supérieures étant abaissées davantage encore et les tiges porte-glace retirées dans leurs colliers, on a les deux glaces l'une contre l'autre, c'est-à-dire la demi-glace (fig. 6);

5° Les deux écrous à oreilles *i* (fig. 1 et 3) étant retirées des échancrures des douilles inférieures *h* (fig. 1, 2, 3) la glace inférieure est maintenue inclinée par des lanières *j* (fig. 3), les douilles supérieures étant abais-

sées et les tiges porte-glace supérieure étant avancées, si l'on incline la glace supérieure en avant, on a la glace entière saute-vent (fig. 3);

5 6° La glace inférieure étant laissée dans sa position précédente, si l'on retire légèrement les tiges porte-glace supérieure, on a la glace en pare-brise (fig. 7);

10 7° Enfin, la glace inférieure étant encore inclinée, on peut, en descendant les douilles supérieures, placer les deux glaces l'une contre l'autre et avoir alors la demi-glace saute-vent (fig. 8).

#### RÉSUMÉ.

15 Ce pare-brise à transformations comprend

deux demi-glaces maintenues par deux colonnes fixées à l'avant de la voiture.

Grâce à leur monture spéciale, elles peuvent prendre toutes les positions relatives possibles qui conviennent en temps de pluie<sup>20</sup> ou de vent, et former soit la glace entière, soit la demi-glace, et, à volonté, s'incliner, s'abaisser ou se redresser, séparément ou ensemble.

GUSTAVE NABOT,

promenade des Prés. Étampes (Seine-et-Oise).

